

**Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du Département
2, Place André Mignot
78012 Versailles Cedex**

Milon la Chapelle, le 28 février 2016

A l'attention de Monsieur Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental.

Objet : Bois de la Madeleine, commune de Chevreuse.
Coupes de bois.

Monsieur Le Président,

Nous tenons à nouveau à signaler, suite à des coupes de bois sur la commune de Chevreuse, propriété du Département, que plusieurs chemins forestiers sont complètement impraticables, car profondément défoncés par le débardage des grumes réalisé par des engins beaucoup trop lourds, inadaptés au sol de cette forêt (veuillez voir en pièces jointes les photos).

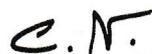
Nous constatons encore une fois que les obligations réglementaires exigées par l'ONF ne sont toujours pas appliquées auprès des forestiers, notamment avant de démarrer les sorties des grumes, en prenant toutes les dispositions utiles pour éviter le tassement des sols, en consolidant les allées forestières empruntées par les engins de débardage.

Nous avons aussi constaté des surfaces éclaircies importantes sans la préservation d'au moins un chêne adulte (veuillez voir en pièce jointe la photo).

Comme on vous l'a déjà écrit, ce n'est pas la première fois que nous constatons en vallée de Chevreuse l'absence de précaution pour protéger le milieu forestier géré par l'ONF, les cas précédents étant le bois du Claireau à Chevreuse (forêt domaniale), le bois de Pinceloup Saint-Benoît (forêt départementale) à Sonchamp, ou celui du bois de Champ-Garnier (forêt régionale) à Saint-Lambert-des-Bois, également en soumission forestière auprès de l'ONF.

Nous comptons sur votre intervention pour la mise en place d'engins adaptés, et pour une remise en état des sols des allées forestières afin qu'elles soient à nouveau accessibles au public.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre parfaite considération.



Claude Nanquette
La Vice-présidente



Éric Aynaud
Le Président

P.J. 5 photos du 27 février 2016

Copie: Monsieur Yves Vandewalle - Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Madame Catherine Giobelina - UAPNR
Monsieur Claude Genot - Mairie de Chevreuse